



<https://revues.imist.ma/?journal=RAMI>

**L'étrangeté des migrants hautement qualifiés comme problème de l'*option diaspora* en Afrique
The strangeness of highly skilled migrants as a problem of the *diaspora option* in Africa**

Abdelkader Djeflat, Raoul Nkuitchou Nkouatchet

– DIM MAGHTECH, CLERSE (UMR 8019 CNRS), Uni Lille –

Résumé : La diaspora peut servir de vecteur de rattrapage des pays de départ dans le contexte de la globalisation et de l'économie du savoir. Mais, en dépit des investissements notables de quelques pays tels que le Maroc, le Ghana ou le Kenya, les gouvernements africains n'ont majoritairement pas réussi à intégrer leurs efforts de mobilisation de la diaspora dans une stratégie globale de développement. Cet article se donne pour ambition de mettre en lumière l'une des causes principales de la sous-optimisation de l'*option diaspora* en Afrique. Elle tient sur le continent pour beaucoup au rejet plus ou moins flagrant que subissent les MHQ de la part de leurs compatriotes « autochtones » restés au pays, du fait de leur « étrangeté ». La méfiance, voire la défiance, à l'égard de ces « étrangers » que sont ces migrants est telle que leur élan altruiste, qui les pousse à vouloir partager leurs compétences avec les compatriotes résidents, leur altérité qui les détermine à vouloir contribuer à l'essor de leurs pays d'origine est comme freinée, contrariée.

Mots clefs : Altérité. Option diaspora. MHQ. Développement. Etranger. Autochtone

Résumé : The diaspora can serve as a vector for catching up with the countries of departure in the context of globalisation and the knowledge economy. However, despite notable investments by some countries such as Morocco, Ghana or Kenya, African governments have largely failed to integrate their diaspora mobilization efforts into an overall development strategy. This article sets out to highlight one of the main causes of the under-optimization of the diaspora option in Africa. It is largely due to the more or less blatant rejection of the HSMs on the continent by their "indigenous" compatriots who remained in the country, because of their "strangeness". The distrust, even mistrust, towards these 'foreigners' that these migrants are, is such that their altruistic impulse, which pushes them to want to share their skills with fellow resident, their otherness which determines them to want to contribute to the development of their countries of origin is as if slowed down, thwarted.

Key words: Otherness. Diaspora option. HSM. Development. Abroad. Indigenous

Sommaire

1. Introduction
 2. L'*option diaspora* ou la prime des origines
 - 2.1. Quels sont les migrants dont nous parlons ?
 - 2.2. Les ressorts de l'implication des MHQ dans le développement
 - 2.3. Un gisement de pétrole encore inexploité
 3. De la fascination au ressentiment
 - 3.1. Le citoyen du monde envié
 - 3.2. Des ressentiments mutuels entre migrants et autochtones
 - 3.3. Une *option diaspora* contrariée
- Conclusion
Références bibliographiques



1. Introduction

De nombreux signes montrent que, dans la plupart des cas, une partie importante des migrants hautement qualifiés¹ [MHQ] est disposée à aider leur pays d'origine, manifestant ainsi une altérité altruiste, qui les amène à se tourner vers leurs compatriotes restés au pays, afin de leur transmettre ce qu'ils peuvent de leurs compétences acquises à l'étranger. Les motivations individuelles sont nombreuses et diverses, qui expliquent l'engagement des compétences nationales à l'étranger [CNE] à aider leur pays d'origine : sentiment de culpabilité d'être parti et avoir « fait fortune » ; activisme ou souvenirs sentimentaux ; occasions de rester en contact avec des parents ; attentes concernant les développements professionnels ; expansion sociale ou entrepreneuriale ; occasion de soutien des relations internationales et des agences de coopération ; etc. Quelles que soient ces raisons, les membres de la diaspora sont, en principe, sensibles à la situation du pays d'origine, ouverts à la sollicitation et disponibles pour la coopération avec leur premier pays (Meyer, 2007 ; Gueye, 2016 ; World Bank, 2019b, Chaabita, 2019). Des pays comme la Chine, l'Inde, la Russie et d'autres illustrent l'apport de leur diaspora dans des changements qui ont été bénéfiques à ces sociétés de départ, la diaspora étant « source de production culturelle, symbolique, économique, technologique et organisationnelle » (Meyer, 2007 : 15). Les réseaux de connaissances de la diaspora ont profondément modifié la manière dont la mobilité des travailleurs hautement qualifiés est envisagée. Ils ont déplacé l'accent traditionnel mis sur la connaissance enracinée des candidats potentiels au retour dans une approche du capital humain (*option de retour*), à une approche connexionniste où le capital social, y compris les liens techniques et institutionnels, est crucial (*option diaspora*) (Meyer *et al.*, 2001 ; Djeflat, 2012).

La plupart des études sur la contribution des diasporas au développement de leur pays d'origine portent sur les migrants très éduqués qui habitent en Europe, en Amérique du Nord, ou plus largement dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économique [OCDE] (Ratha et Plaza, 2011b ; UN, 2019). Malgré des efforts remarquables de quelques pays comme le Ghana, le Kenya ou le Maroc, les gouvernements africains n'ont en grande partie pas réussi à intégrer leur politique de mobilisation de la diaspora dans une stratégie globale de développement. La capacité limitée des structures étatiques en Afrique est sans doute, dans de nombreux cas, le principal obstacle à une approche plus stratégique et systématique du renforcement de la contribution de la diaspora africaine à l'émergence du continent. Ce projet requérant un État jouissant d'un certain niveau de performance structurelle pour enrôler sa MHQ dans la réalisation de ses objectifs de développement (Mvuzolo Bazonzi, 2016 ; Gueye, 2018). Et même si les réseaux d'expatriés en mesure de s'impliquer concrètement dans les projets ne sont pas encore d'une ampleur évidente à mesurer (Barré *et al.*, 2003), la question reste entière. Sous le poids de l'histoire et de l'environnement socio-politique, il s'est développé des formes de rejet de tout ou partie de la diaspora africaine par leurs propres compatriotes résidents. Les CNE subissent une mise à l'écart plus ou moins explicite, du fait de leur « étrangeté » aux yeux des autochtones. La méfiance à l'égard de ces « étrangers » est telle que leur élan de générosité, qui les incite à mettre leurs compétences à la disposition de leur pays d'origine, leur altérité qui les détermine à contribuer à l'essor de leur premier pays est comme freinée, contrariée.

¹ Parce qu'elles renvoient à la même réalité dans cette étude, nous userons indistinctement des notions de migrants hautement qualifiés [MHQ] et de compétences nationales à l'étranger [CNE].



Toute migration, qu'elle soit volontaire ou forcée aliène le sujet des histoires collectives de chacune des communautés dont il participe (Vasquez et Apfelbaum, 1985). L'altérité est au principe de la décentration, c'est-à-dire de l'opération par laquelle on se met à la place de l'autre, essaie de le comprendre et saisir comment il voit les choses et le monde. Le rapport à l'altérité, ou à autrui, constitue évidemment l'un des enjeux essentiels de la vie d'aujourd'hui, parce que la circulation des personnes se densifie. Dans un tel contexte, l'étranger n'est pas seulement l'individu qui appartient à un pays différent de celui dont il est ressortissant. L'étranger est également celui qui n'appartient pas – ou n'est pas considéré comme appartenant à – une communauté, un groupe, une famille. L'étranger est celui qui est extérieur à un groupe et qui, de ce fait, semble étrange aux membres de ce groupe ; il frappe par son caractère inhabituel, son aspect singulier. « Etrange » et « étranger » étaient des synonymes à l'époque classique (Groux et Porcher, 2003). Les étrangers sont aussi des individus qui s'opposent à leurs parents. C'est donc le terme *parent* qu'il faut analyser. Ce mot ne signifie pas l'appartenance à l'univers généalogique du locuteur, mais l'ensemble des résidents du village de référence. Les étrangers constituent alors l'ensemble de ceux qui habitent les villages qui entourent le pays de référence (Karnoouh, 1972). Tout comme l'errant, l'étranger n'est pas rivé à un point fixe ; mais, à la différence de ce dernier, il participe d'un lien unissant les deux dimensions contraires de la rupture et de l'appartenance. Il est en marge de la société d'accueil, mais par ailleurs, il s'y est installé avec la volonté de refaire sa vie, tout en sachant bien qu'il sera peut-être amené un jour à se remettre en route. Ce sentiment d'altérité et de précarité, s'ajoutant à un désir de participation, définit la position particulière de l'étranger. Simmel (1908) rapproche l'étranger du pauvre et des divers « *ennemis de l'intérieur* », qui sont un élément du groupe ; la place qui leur est dévolue signifie à la fois leur intégration et une certaine répulsion. L'étranger, introduit dans un groupe, s'établit à l'intérieur d'une communauté, mais il est appréhendé comme autre et, parfois, comme menaçant. Son comportement, tout comme son mode de penser, heurtent des habitudes acquises. Le regard que la société d'accueil porte sur lui le maintient toujours à distance (Raphaël, 2008).

L'étrangeté des migrants africains aux yeux de leurs compatriotes autochtones touche à la question de l'altérité. Celle-ci s'inscrit dans un espace intellectuel large, qui va de la philosophie, de la morale et du juridique, jusqu'aux sciences de l'homme et de la société. L'altérité s'oppose à l'identité et installe la diversité, la pluralité qui impliquent la différence (Jodelet, 2005). L'étude des diasporas s'est depuis imposée comme un champ nouveau et interdisciplinaire qui permet d'examiner les dynamiques de la mondialisation. Et malgré son intérêt, on trouve peu de littérature académique sur la question de l'inefficacité de l'*option diaspora* en Afrique ; l'insuffisance des données statistiques et l'imprécision de celles qui existent n'aidant pas (CNUCED, 2018 ; Waast et Gaillard, 2018). En mobilisant un certain nombre de contributions aux approches diverses, principalement issues des sciences économiques et de la sociologie politique, ainsi que la méthode de l'observation participante, cet article se donne pour ambition d'analyser l'une des causes centrales de la sous-optimisation de l'*option diaspora* en Afrique. Autrement dit, il s'agit d'explorer la contrainte qui pèse sur l'altérité des migrants africains hautement qualifiés. Après une présentation du potentiel de la diaspora dont nous parlons et des ressorts de son implication pour le développement (2), nous nous efforcerons de montrer comment des ressentiments mutuels entre autochtones et diasporiques participent à fragiliser l'*option diaspora* en Afrique (3).

2. L'*option diaspora* ou la prime des origines

Les expatriés sont de plus en plus placés au cœur de la stratégie de développement des pays d'émigration. Dans cette section, nous définirons les migrants dont nous parlons (2.1.) ; ensuite, nous verrons que le fait d'émigrer ou de naître dans un pays autre que celui de ses origines, ne



<https://revues.imist.ma/?journal=RAMI>

signifie nullement que l'on ne veuille plus contribuer à l'émergence ou au développement de sa société d'origine (2.2.) ; enfin, nous explorerons le potentiel de la diaspora africaine en tant que réservoir d'opportunités pour le développement du continent (2.3.).

2.1. *Quels sont les migrants dont nous parlons ?*

Notre étude insistera sur les migrants africains installés dans les nations les plus industrialisées, en particulier en Europe et en Amérique du Nord, car chez les MHQ, « la cartographie de la diaspora africaine, aujourd'hui, est la cartographie inversée du colonialisme » (Olopade, 2014). C'est, en effet, dans les pays de l'OCDE que s'installent principalement les ressortissants africains qui quittent leur continent. Depuis 1990, le nombre de migrants africains vivant en dehors du continent a plus que doublé, l'exode vers l'Europe étant le plus prononcé. En 2015, la plupart des migrants d'origine africaine vivant hors de la région résidaient en Europe (9 millions), en Asie (4 millions) et en Amérique du Nord (2 millions) (IOM, 2017). Généralement, on dit d'un migrant qu'il est hautement qualifié dès lors qu'il est diplômé de l'université. Toutefois, la référence à l'élite migrante que les Etats essayent d'attirer, dans le but d'assurer une innovation continue et d'acquérir une compétitivité internationale, concerne un sous-ensemble dont le trait distinctif majeur est d'attester d'un niveau d'éducation élevé, des compétences techniques, scientifiques ou intellectuelles de haut niveau, qui permettent notamment une certaine liberté de circulation dans le monde, des ressources matérielles et de l'influence socio-politique sur le pays d'origine (Gueye 2018 ; Chaloff et Lemaître 2009 ; Waast et Gaillard 2018). Même si de grandes lacunes existent dans la collecte et l'analyse des données sur les flux migratoires du continent, l'Afrique reste aujourd'hui et de loin le continent le plus touché par le phénomène de migration des élites. C'est le taux de fuite des cerveaux² le plus élevé de toutes les régions en développement du monde (Docquier et Marfouk, 2006). Les migrants diplômés du supérieur sont surreprésentés parmi les expatriés récents, représentant 33 %, soit 4 points de pourcentage de plus que la part des migrants vivant dans la zone OCDE depuis plus de cinq ans, ce qui renseigne sur l'amélioration du niveau d'éducation dans la région (OCDE, 2015). Les chiffres élevés et en augmentation de l'émigration des personnes ayant un niveau d'éducation conséquent posent un problème, en raison de leur effet négatif potentiel sur la productivité et la croissance économique d'une région en développement, mais aussi de son impact sur des secteurs essentiels comme la santé et l'éducation.

En 1977, le PNUD introduisait le *Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals* (TOKTEN) pour encourager le transfert des connaissances des expatriés vers leur pays d'origine. L'initiative résulte de deux postulats. Le premier étant que ce type de migration obère les chances de développement des pays de départ ; le deuxième que le transfert des connaissances de ces migrants réduirait cette perte. L'Union Africaine est consciente de ces enjeux, puisqu'elle a décidé d'attribuer 20 sièges de son Conseil économique, social et culturel à des membres ou représentants de la diaspora africaine. Symboliques ou matérielles, ces différentes initiatives sont autant de signaux qui attestent de la volonté des « gouvernements africains de tendre la main à leur diaspora » (Plaza et Ratha, 2011b : 32). Elle définit la diaspora comme « les personnes d'origine africaine vivant hors du continent africain, qui sont désireuses de contribuer à son développement et à la construction de l'Union africaine, quelles que soient leur citoyenneté et leur nationalité » (Ratha et Plaza, 2011a : 48). Peu importe la façon dont ils sont arrivés dans leur pays d'adoption, les diasporas apportent une perspective distincte au discours sur l'Afrique, car ils ont connu les deux mondes et

² Dans la suite du texte, nous privilégierons l'usage des expressions « exode des compétences » ou « migration de la main-d'œuvre hautement qualifiée » à « fuite des cerveaux », de moins en moins pertinente selon nous.



<https://revues.imist.ma/?journal=RAMI>

peuvent servir de passerelle pour favoriser une plus grande compréhension entre le continent et leur pays d'adoption.

2.2. Les ressorts de l'implication des MHQ dans le développement

Entre le point de départ de l'exode et le point d'arrivée, il y a une *tension* mais rarement une rupture. La plupart des migrants ne rêve que de revenir au village ou dans leur pays, pour y construire une maison ou une entreprise. Les caractéristiques des diasporas de la connaissance font en sorte que la question de l'implication soit au cœur de l'analyse de leur rapport au pays d'origine. Contrairement aux migrants économiques des années 1960 souffrant d'une double absence (Sayad, 1991), les diasporas du savoir bénéficient d'une « double présence » ; capables d'être « ici » et « là-bas », grâce aux TIC (Nedelcu, 2002 ; Chauvet *et al.*, 2017). En dépit des freins objectifs qui existent, le rapport au pays est une variable importante dans les intentions des migrants de transférer leurs compétences vers leurs pays d'origine. Ce rapport relève foncièrement du domaine affectif. Il y a une panoplie de mécanismes induisant une relation subjective, complexe et indécise à l'égard de son continent ou de son pays d'origine : la présence du passé, c'est-à-dire une forme de nostalgie ; la puissance de l'affectif ; la question du devoir, dans le sens de « je me sens redevable à mon pays » ; l'évidence du rationnel, de l'intérêt économique ; un « sentiment de responsabilité » (Slimane et Khelif, 2009 ; Chaabita, 2019). L'appel du patriotisme n'entre pas en contradiction avec la rationalité des migrants hautement qualifiés. Certes, le souci d'être utiles au continent les motive, mais le choix des ressources qu'ils mobilisent et celui des destinataires prioritaires de leur implication révèlent d'une démarche généralement rationnelle. Les migrants et leurs descendants, qui maintiennent un lien avec leur pays d'origine participent à des activités de promotion du commerce grâce à leur réseau de contacts professionnels et à leur connaissance de leur pays d'origine. On trouve de plus en plus parmi eux des personnes qui contribuent à des projets d'investissement complexes et qui constituent une clientèle pour des produits d'investissement de pointe (CNUCED, 2018 ; Gueye, 2018).

L'Afrique a été à maintes reprises retenue par des entraves apportées à son développement tout au long de l'histoire. Toutefois, de nombreux membres de la diaspora africaine ont résolument entrepris depuis quelques années, individuellement ou collectivement, de contribuer à l'émergence du continent. Ils ont assurément en tête, cette sagesse africaine qui dit qu'un tronc d'arbre, quelle que soit la durée de son immersion dans la rivière, ne deviendra jamais un crocodile (Mvuzolo Bazonzi, 2016). La générosité, l'oubli de soi pour aller vers l'autre, pour partager ce que l'on possède, aussi bien sur le plan matériel que spirituel, enrichit celui qui reçoit, mais celui qui donne également (Groux et Porcher, 2003). L'apparition d'une nouvelle forme du *brain gain*, brisant l'enfermement conceptuel du *brain drain* a largement été favorisé par l'émergence des techniques modernes de communication (Gaillard *et al.*, 1996). Premièrement, la science « utile » pour un pays ne se limite pas à la science produite à l'intérieur de ses frontières. Deuxièmement, une communauté scientifique nationale ne se limite pas aux membres présents dans le pays à un instant *t*. Le rôle des chercheurs indiens expatriés ayant contribué au développement de la biologie moléculaire en Inde est un exemple révélateur (Krishna, 1994). Troisièmement, un nombre croissant de problèmes posés à la recherche ne pourront trouver de réponses adéquates qu'à travers une approche résolument multidisciplinaire organisée dans le cadre d'une coopération internationale renforcée. S'il existe plusieurs alternatives pour organiser cette collaboration internationale, une approche novatrice consiste à reconnecter les communautés des chercheurs nationaux vivants à l'étranger avec la communauté scientifique nationale autour d'activités scientifiques d'intérêt commun. C'est l'*option diaspora* (Gaillard et Meyer, 1996 ; Liu, 2010).



La production et le développement des connaissances sont des activités dans lesquelles les processus identitaires par projection collective dans le futur sont très élevés. La nouvelle diaspora de scientifiques et d'ingénieurs a contribué à mettre en évidence ce phénomène de manière inattendue. Le retour peut être planifié par le migrant après une période à l'étranger qu'il juge optimale ou en fonction du type de sélection qui a été à l'origine du flux migratoire. Quelquefois aussi les migrants planifient leur retour pendant leur vie active, produisant ainsi des effets positifs sur les non-migrants qui bénéficieront de leur expérience. On sait que très peu de pays ont réussi à faire revenir leurs expatriés. Il n'empêche que, malgré des chiffres d'immigration de retour assez faibles, la Chine et l'Inde ont su tirer avantage de leurs expatriés pour leur développement national ; ce qui leur a ensuite permis de devenir des acteurs importants de l'économie mondiale. L'*option diaspora* est donc basée sur le concept de réseau, qui signifie l'ensemble des contacts ou des relations entre des acteurs individuels ou des collectifs. Dans ces cas, les réseaux diasporiques constituent l'infrastructure qui facilite la transmission des flux d'information et de connaissances (Buga, 2011 ; Zweig *et al.*, 2008).

2.3. *Un gisement de pétrole encore inexploité*

Le potentiel de la diaspora africaine en ce qui concerne le développement va bien au-delà de l'envoi des fonds. Comme l'a dit un économiste, un État doit considérer sa diaspora comme « *un gisement de pétrole inexploité* ». Il ne s'agit pas uniquement d'une manne de revenu mais bien d'un « capital humain » forgé par le savoir et la compétence acquis à l'étranger et qui constitue, face à la fuite des cerveaux, une ressource cruciale pour les pays d'origine (Plaza et Ratha, 2011b). La littérature récente est moins pessimiste quant à la nuisance de l'exode de la main-d'œuvre hautement qualifiée sur l'économie des pays d'origine. Bien qu'elle reconnaisse l'importance du capital humain pour le développement de l'économie, elle présente un ensemble de canaux par lesquels la migration des compétences peut affecter positivement les pays émetteurs. Cela inclut des « effets rétroactifs » comme les transferts de fonds, le retour des migrants après avoir acquis des connaissances à l'étranger, la formation de réseaux de contacts commerciaux, les effets des perspectives de migration sur la formation de capital humain, les effets de gouvernance et de discrimination ethnique. Même quand la migration de la MHQ affaiblit dans un premier temps le niveau moyen d'éducation, elle peut devenir source de flux financiers, d'opportunités économiques, de transfert de technologie, de soutien politique, d'accès aux marchés, de promotion du tourisme et d'image du pays source (Buga, 2011 ; Docquier, 2007 ; Zweig *et al.* 2008). On peut appliquer le concept d'*externalité positive* à la diaspora, en tant que « effet non visé positif d'une activité sur une autre ». Kuznetsov (2006) observe que la diaspora dispose de trois ressources principales : une forte motivation à réussir dans le pays d'accueil en dépit des difficultés rencontrées ; des compétences et des connaissances sur les opportunités globales et les spécificités locales ; et souvent des ressources financières qui génèrent de nouvelles opportunités.

Les migrants de retour apportent leur capital humain et financier une seule fois quand ils reviennent au pays, alors que dans l'option diaspora ce transfert est permanent à travers les réseaux qui facilitent la diffusion des flux d'information, de connaissances, de matériel, de technologies, d'investissement qui se dirigent constamment vers le pays source sans nécessiter la présence sur place des expatriés. Les membres d'une diaspora mènent des vies transnationales ; ils sont donc présents aussi bien dans leur pays d'accueil que dans leur pays d'origine. En plus, à l'époque du numérique, ils peuvent agir en temps réel dans les deux sociétés (Meyer, 2007). Aujourd'hui, la compétitivité d'un pays dans le monde, sa productivité et son essor économique dépendent d'une main-d'œuvre dont les connaissances et les compétences s'actualisent sans cesse. De nombreux



<https://revues.imist.ma/?journal=RAMI>

pays ne sont pas en mesure de dispenser l'enseignement requis pour relever ce défi, et beaucoup d'autres voient leurs travailleurs les plus qualifiés rejoindre des centres d'innovation à l'étranger où praticiens, ingénieurs, scientifiques et inventeurs travaillent en collaboration et en compétition. Trop de pays sont tenus à l'écart des échanges commerciaux et des mouvements de capitaux qui traversent la planète, mais également des connaissances et des technologies qui les rendent possibles. Or, appuyée par des mesures d'avant-garde, une mobilisation des migrants qualifiés ou leurs descendants est possible. Ils pourraient ainsi participer aux efforts déployés dans leur pays d'origine – où ils transmettront leurs compétences professionnelles en tant que professeurs, mentors, directeurs de recherche ou, simplement, praticiens lors de séjours temporaires (Agunias et Newland, 2012). Dans le processus de construction d'une nation, la disponibilité de ressources financières compte tout autant que l'ingénierie politique et sociale, la promotion et la prise de conscience de la stabilité au service du développement. La diaspora peut transmettre non seulement des connaissances et des technologies, mais aussi de nouvelles manières d'aborder le leadership dans de nombreux domaines de la vie sociale, économique et politique dans le pays d'origine (Liu, 2010 ; Mahroum *et al.*, 2006). A cet égard, les expatriés peuvent devenir des acteurs significatifs du jeu démocratique en Afrique. Les émigrés africains sont engagés dans des activités philanthropiques dans leurs communautés d'origine, souvent à travers leurs associations de résidents. En outre, les réseaux thématiques de la diaspora africaine, particulièrement dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ont noué des relations avec des institutions de leurs pays d'origine telles que les universités et les centres de recherche, mobilisant à cet effet l'aide de leurs pays de résidence.

3. De la fascination au ressentiment

L'option diaspora peine à connaître en Afrique le même succès que dans les autres régions du monde, du fait notamment que les MHQ sont vus comme des citoyens du monde et que ceci n'est pas sans poser quelques problèmes (3.1.). Il s'ensuit qu'ils subissent des formes de rejet dans leurs pays d'origine (3.2.) et finissent par voir leur contribution potentielle au développement de l'Afrique être circonscrite à un certain cadre (3.3.).

3.1. *Le citoyen du monde envié*

Au regard de l'attention singulière dont ils sont souvent l'objet dans leurs pays d'origine, on peut se demander si les MHQ ne sont pas vus comme des espèces de « citoyens du monde » ou des étrangers dans leur pays. La figure imaginaire du citoyen du monde est celle d'une personne qui, refusant les limites d'une nation, voyage à travers le monde sans se fixer. La représentation que nombre d'Africains ont de leurs compatriotes émigrés, surtout ceux qui ont certain profil professionnel, est souvent celle d'un homme qui s'est éloigné de la base, dont l'histoire chancelle un peu et qui peut facilement se faire le jouet des forces négatives. Autrement dit, c'est quelqu'un qui n'appartient plus vraiment à son pays d'origine. Il est naturel de s'en méfier un peu. L'expression « citoyen du monde » est belle, mais elle ressemble à un oxymore, voulant désigner une impossibilité. Puisque le citoyen est par définition celui qui appartient à une cité, ce qui suppose une frontière nette entre ceux qui en font partie et ceux qui n'en font pas partie. Présente dès l'Antiquité, en particulier chez les stoïciens, elle trouve sa dimension moderne avec Kant. Mais aujourd'hui, il est difficile de penser le « citoyen du monde » en dehors de la figure économique et financière de la mondialisation. Cette expression peut encore, sinon unifier, du moins rassembler et continuer à donner sens à nombre de nos expériences et de nos engagements tant pratiques que théoriques, et dans le même mouvement, à penser plus nettement leurs limites (Le Télémaque, 2001). « J'ai le sentiment d'avoir perdu mon identité », une plainte que l'on entend souvent chez les travailleurs immigrés. On y décèle toute la souffrance de celui qui ne sait plus de quelle



<https://revues.imist.ma/?journal=RAMI>

communauté il veut ou peut légitimement se réclamer, ou plus précisément dont la trajectoire personnelle est telle qu'il n'appartient plus désormais pleinement à aucune (Vasquez et Apfelbaum, 1985). Si l'on s'en tient à la définition courante, le mot étranger signifie que la personne désignée appartient à une autre nationalité que celle du locuteur. Or ici, le sens de ce terme est différent : les étrangers sont des individus qui s'opposent aux parents. C'est donc le terme parent qu'il faut analyser. Parent ne signifie pas l'appartenance à l'univers généalogique du locuteur mais l'ensemble des résidents du village de référence ; les étrangers représentant tout simplement le groupe de ceux qui habitent les villages entourant le village de référence (Karnoouh, 1972).

Dans ses *Digressions sur l'étranger*, Simmel (1908) définit la relation paradoxale qui s'établit entre un groupe « spatialement déterminé » et l'étranger à ce groupe. Bien que ses attaches avec le groupe ne soient pas de nature organique, l'étranger est cependant membre de celui-ci, et la cohésion du groupe est déterminée par le rapport particulier qu'il entretient avec cet élément. Il y a dans cette situation une dimension de distance et une autre de proximité, et, bien que ces dimensions caractérisent dans une certaine mesure toutes les relations, ce n'est qu'une combinaison particulière et une tension mutuelle qui produit cette relation, spécifique et formelle, à l'étranger. Dans son approche, la relation à l'étranger est bornée par deux choses : « l'objectivité » de l'étranger qui le rend apte à recueillir la confiance ou à porter le jugement le moins partial et, le « danger » de cette même objectivité ou de cette « liberté » qui en fait facilement, en cas de crise du groupe, un bouc émissaire (Chaouite, 1997). C'est la « combinaison particulière de la proximité et de la distance, de l'attention et de l'indifférence » qui fait parfois de l'étranger un témoin impartial. C'est à lui qu'on se confie le plus volontiers, qu'« on livre des secrets que l'on cache précieusement à ses propres intimes ». Comme l'étranger est hors de la sphère des luttes de clan, ne pouvant même pas prétendre à concourir, il devient parfois l'homme de confiance. On sollicite son avis, car il échappe aux tensions et aux passions du groupe. Il est « libre » de certains préjugés, et son jugement n'est pas entaché de ces *a priori* qui résultent d'une soumission partisane. C'est à l'étranger qu'une société se confie avec le plus d'objectivité, pour ainsi dire malgré elle : elle se livre par un face à face avec la désorientation (Raphaël, 2008).

La question pour les migrants africains ne se réduit donc pas seulement à « gagner leur vie » ; ils veulent être en phase avec le reste du monde, le temps universel. « C'est plus un choix de vie qu'un calcul économique » (Smith, 2018 : 156). Souvent, ils ont réussi à fuir la détresse et l'oppression des peuples abandonnés dans des dictatures déguisées en démocraties, leur quotidien difficile voire misérable, et la difficile cohabitation entre la modernité croissante dans les villes et l'état de nature, les valeurs ancestrales du village (Philippe, 2012 ; Chaabita et al., 2017). Derrière ce « désir irrésistible » de partir que l'on trouve chez les jeunes Africains, il y a la « recherche d'un statut ou d'une reconnaissance sociale aux yeux des [leurs] ». Nombre d'entre eux, frustrés par le manque de perspectives sur leur continent, n'ont plus pour leitmotiv que de « partir à tout prix », tant parents et enfants ont assimilé qu'aucun avenir n'est possible pour eux chez eux (Lado, 2005 ; De Rosny, 2002).

3.2. *Des ressentiments mutuels entre migrants et autochtones*

Dans leur vie quotidienne, au contact de la société qui les accueille, les membres de la diaspora sont confrontés à de nombreux défis existentiels et ontologiques qui les transforment culturellement et sociologiquement. Mais comme l'a dit Ki-Zerbo, « dormir sur la natte des autres, c'est comme si l'on dormait par terre » (Mvuzolo Bazonzi, 2016), c'est un peu la façon dont les diasporiques, spécialement ceux qui vivent dans les sociétés du Nord, sont vus par leurs compatriotes restés au pays. La figure de l'étranger, qu'il faut moins entendre ici dans le sens



<https://revues.imist.ma/?journal=RAMI>

restreint du statut juridique que dans le sens d'un paradigme, renvoie à l'individu marqué d'une façon ou d'une autre par une « frontière », dont il est objectivement porteur ou dont il est le support projectif. C'est une figure de voyage, en relation symbolique et imaginaire avec la figure de l'autochtone. Métaphore de l'exil, elle sépare en somme les gens du Dehors ou à maintenir Dehors (Chaouite, 1997). Le sens du mot autochtone a tendance à se confondre avec « indigène », pour désigner étymologiquement celui qui est du pays, celui qui est attaché à sa terre ; celui qui ne s'est pas exilé. Mot de lutte et de dialogue, de division et de rassemblement, il est chargé d'un trop plein de sens et d'affects (Bellier, 2010). Ces battements ou ces mouvements de figures font sans doute partie de l'épreuve de l'étranger, de l'expérience d'être un étranger. D'abord figure lointaine et du lointain, d'étrange langue et d'étranges mœurs, elle permet de définir la bordure confortable du « Nous », de lester chaque élément du secret de sa capture dans ce Nous (Chaouite, 1997). Toutes les personnes qui séjournent à l'étranger et qui découvrent une culture différente de la leur connaissent ce qu'on appelle communément un choc culturel, ce sentiment d'étrangeté que l'on éprouve au contact de l'autre. L'étranger n'est pas seulement l'individu qui appartient à un pays différent de celui dont on est ressortissant. C'est aussi celui qui n'appartient pas ou n'est pas considéré comme appartenant à la communauté d'une localité, d'un groupe, d'une famille. « Etranger » doit être rapproché de l'adjectif « étrange », qui signifie en latin « extérieur », du dehors, étranger. L'étranger est celui qui est extérieur à un groupe et qui, de ce fait, semble étrange aux membres de ce groupe ; il frappe par son caractère inhabituel, son aspect singulier. L'étranger génère de l'angoisse (Groux et Porcher, 2003).

La diaspora est hybride, partiellement de l'origine mais aussi de l'étranger, et parfois beaucoup de ce dernier. Ce ne sont pas des administrés qui peuvent être gouvernés comme une extension extraterritoriale de la population nationale. C'est au contraire une société civile avec plusieurs allégeances et qui nécessite de ce fait une gouvernance particulière (Meyer, 2007). Au cours d'une vie de migrant, ce sentiment d'appartenance peut s'estomper, quand toute l'énergie est consacrée à l'intégration dans le pays d'accueil, puis renaître puissamment une fois cette intégration réalisée. Le changement culturel que le migrant expérimente est un processus de rationalisation de ses emprunts (Mvuzolo Bazonzi, 2016), lesquels ne sont pas forcément compatibles avec la culture africaine. Cela peut provoquer des heurts entre les membres de la diaspora et leurs compatriotes autochtones. L'étranger, introduit dans un groupe, s'établit à l'intérieur d'une communauté, mais il est appréhendé comme autre et, parfois, comme menaçant. Son comportement, tout comme son mode de penser, heurtent des habitudes acquises. Il n'est pas perçu en tant qu'individu singulier, mais comme représentant d'une race et d'une culture autres. Le regard que la société d'accueil porte sur lui le maintient toujours à distance. Si l'étranger est toléré, si l'on va jusqu'à solliciter sa présence, c'est parce qu'il remplit, selon Simmel, une fonction économique des plus utiles. L'argent, tout comme la science, est l'expression de l'une des dimensions essentielles de la civilisation occidentale, celle qui consiste « à réduire les déterminations qualitatives à des déterminations quantitatives » (Simmel, 1984 : 54).

Les migrants sont parfois pris pour des « chanceux » par les autochtones, si ce ne sont pas des « traîtres » ; ils n'ont donc pas forcément de grand mérite. Puisque dans un contexte social où le mérite n'a plus beaucoup de sens, les gens ont tendance à expliquer presque tout par la chance et ses sources magiques (Lado, 2005). Les expatriés sont accusés par certains de nourrir sur leurs compatriotes restés au pays, des complexes de supériorité dignes du colonisateur. Nés en Occident ou y résidant depuis un temps plus ou moins long, il arrive que les membres de la diaspora soient considérés comme ayant perdu tout contact avec la réalité africaine, mais ayant développé une espèce de mission salvatrice au relent de néocolonialisme. Regardés par les plus radicaux comme des agents de facilitation d'une politique de la mondialisation pensée en Occident, les expatriés sont



<https://revues.imist.ma/?journal=RAMI>

sommés de laisser l’Afrique et les Africains, « les vrais », sauver leur continent par eux-mêmes (Abba, 2016 ; Lutulala, 2006). Ces incompréhensions et autres tabous entre compétences nationales résidentes [CNR] et compétences nationales à l’étranger [CNE] sont d’un poids non négligeable dans les politiques des pays africains en matière de mobilisation de leur diaspora. En Algérie par exemple, une véritable opposition entre compétences locales et expatriées au cours des dernières décennies, notamment après ce qui est connu comme la décennie noire (1990 – 2000) s’est installée. Ceux qui sont restés sur place, la majorité, se percevant comme des résistants par rapport aux dangers que le pays a affronté face au terrorisme ; et les compétences qui ont quitté le pays sont montrées du doigt comme ayant fait preuve d’un faible niveau d’engagement national, ayant fait passer l’intérêt individuel sur l’intérêt général. Ceci a nourri le clivage entre « nous » et « eux » (Djefflat, 2012).

Dans certains cas, la notion de « complexe ambigu du colonisé » est évoquée, qui engendre le rejet du compatriote expatrié avec lequel l’autochtone est amené à coopérer, et qui à statut égal, posséderait des compétences supérieures. Les migrants critiquent de façon générale le « système » dans son ensemble. Ils expriment du ressentiment à l’égard du « désintérêt total » des responsables locaux qui « ne se sentent pas concernés par le potentiel représenté par les compétences à l’étranger » et « leur apport » au développement du pays (Slimane et Khelif, 2009). En dépit de l’engouement pour l’Occident, l’imaginaire africain est « tragiquement partagé entre le ressentiment et l’admiration ». Dans l’Afrique postcoloniale, « Blanc » et « Noir » demeurent des catégories « raciales » dont on ne saurait négliger ni la charge symbolique et affective, ni l’impact de cette dernière sur les consciences et les attitudes. Le « Blanc » évoque encore, chez beaucoup en Afrique noire, l’histoire douloureuse de l’esclavage, de la colonisation, donc de la défaite et de l’humiliation. Cette mémoire douloureuse est à la racine des sentiments nationalistes qui peuvent basculer dans la violence, dès lors que des politiciens se mettent à les manipuler. Nombre d’Africains reconnaissent, au moins implicitement, que si les « Blancs » ont pu conquérir, subjugué et asservir les « Noirs », c’est parce qu’ils étaient plus puissants. Et si l’Afrique est dite « sous-développée », c’est bien par rapport à l’Occident « développé ». On peut voir ici la persistance d’un certain complexe du vaincu ou du retardataire, qui hante encore l’imaginaire collectif de l’Afrique postcoloniale (Lado, 2005). A propos de ce complexe, Engelbert Mveng (1985) a parlé de malaise intériorisé, de « condition humaine traumatisée » ou encore de « pauvreté anthropologique ». L’immigration nourrit toutes sortes de ressentiments, qui font que l’on finisse par haïr ce que l’on désire. A la source de l’ambivalence du rapport entre les migrants hautement qualifiés et les autochtones, l’idée que les MHQ figurent la part la plus « occidentalisée » de la diaspora africaine – ceux qui se seraient le plus éloignés du *Nous-mêmes*. Depuis plusieurs décennies, l’Afrique tente sans succès de rattraper le retard qu’elle a sur l’Occident. Du coup, se chevauchent dans l’imaginaire social, deux perceptions du « Blanc » : « le Blanc » comme symbole de la domination et de l’exploitation ; « le Blanc » comme modèle à copier, souvent sans discernement (Lado, 2005). Comme Franz Fanon décrit la ville coloniale dans *Les Damnés de la Terre*, où il n’y a aucune complémentarité entre la zone habitée par les riches et celle habitée par les pauvres, où règne le principe d’exclusion réciproque, on peut généralement observer un rapport équivalent entre les autochtones et leurs compatriotes de la diaspora. Les premiers jetant souvent sur les seconds un regard de luxure, un regard d’envie (Smith, 2018). Dans les pays en développement, les politiques volontaristes se sont souvent heurtées aux réticences des responsables autochtones qui ne voient pas sans crainte leur place menacée par ces élites formées à l’étranger (Gaillard et Meyer, 1996).

3.3. Une option diaspora contrariée



<https://revues.imist.ma/?journal=RAMI>

A part quelques tentatives avortées, l'immense diaspora africaine n'a jamais réussi à s'organiser pour endosser son fauteuil de *sixième région* – comme l'avait initiée l'Union Africaine en 2006. Derrière cet échec à se fédérer se cache en réalité l'ambiguïté des rapports entre les diasporas africaines et leur pays d'origine. En effet, tant qu'ils s'en tiennent à envoyer de l'argent aux parents restés au pays, les migrants sont plébiscités. A regarder de près les sommes envoyées, on mesure mieux les enjeux qui s'y rattachent (Abba, 2016 ; Chaabita et al., 2020). Selon une note d'information de la Banque mondiale sur les migrations et le développement, les envois de fonds officiellement enregistrés vers les pays à revenu faible et intermédiaire ont atteint 529 milliards de dollars en 2018, soit une progression de 9,6 % par rapport au montant précédent de 2017, de 483 milliards de dollars. Les transferts d'argent vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) ont grimpé de 9 % en 2018, à 62 milliards de dollars, une évolution qui tient essentiellement à la progression rapide des transferts vers l'Égypte, d'environ 17 %. Pour ce qui est de l'Afrique subsaharienne, les *remittances* ont grimpé d'environ 10 % en 2018, à 46 milliards de dollars, à la faveur des bonnes performances économiques dans les pays à revenu élevé. En part du produit intérieur brut, les Comores arrivent en tête, devant la Gambie, le Lesotho, le Cap-Vert, le Libéria, le Zimbabwe, le Sénégal, le Togo, le Ghana et le Nigéria. Ces sommes peuvent représenter le quart du PIB d'un pays comme le Liberia et il est de l'ordre de 10 % pour le Sénégal. Et nombre de ces pays reçoivent leurs fonds de manière informelle, en raison des coûts élevés des envois d'argent ; ce qui fausse les statistiques des organisations internationales qu'il faudrait revoir à la hausse (World Bank, 2019a).

Le constat des difficultés de l'Afrique est général, celui de la sous-exploitation de ses potentiels aussi. Un peuple qui connaît ses faiblesses et ses défauts et qui cherche les solutions appropriées pour en sortir a davantage de chance de faire des progrès. Le peuple japonais l'a fait, qui a de lui-même été chercher les éléments manquants dans son pays en envoyant ses enfants dans les pays développés comme l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis et la France. Ainsi le Japon, considéré dans l'entre-deux-guerres comme un fournisseur de pacotilles, est-il devenu ultérieurement une puissance industrielle dominante. Avant cette séquence récente, les Japonais tout comme les Coréens n'avaient pas hésité autrefois à emprunter l'écriture chinoise, dans un souci de renforcer leur propre écriture et mieux communiquer à l'échelon international (Dieng, 2007). Pour se reconstituer, l'Afrique aurait besoin de « récupérer » une partie d'elle-même qui lui a échappé au cours des derniers siècles. Pour passer d'une sorte de contemplation du monde à sa transformation réelle, en vue de l'amélioration des conditions de vie de ses ressortissants ainsi que celles des générations à venir, l'Afrique gagnerait à solliciter plus librement les contributions de ses migrants (Mvuezolo Bazonzi, 2016). La diaspora africaine peut jouer un rôle stratégique en termes de reconfiguration de sa propre identité culturelle, afin de mettre l'Afrique en phase avec le monde d'aujourd'hui. Dans ce sens, les cultures orientales et occidentales peuvent apporter au noyau culturel africain : il s'agit notamment de la socialisation scientifique et technologique des jeunes, de la (re)valorisation de l'éducation et du travail en vue d'aiguiser chez les Africains le désir de « transformer » le monde. Au-delà des divers enjeux et défis que recèle cette biculturalité, il s'agit de prendre acte que « l'Afrique est l'invention commune des Africains et des Européens et chacun a le droit d'utiliser ce savoir partagé pour construire une identité de son choix » (Mudimbé, 1988). Les choses ne vont pas de soi, beaucoup ne voyant dans les emprunts aux autres qu'une altération de l'identité culturelle des Africains. Alors que tout laisse à penser, au contraire, que l'acculturation est au fondement de toute culture. Les cultures africaines doivent avoir le droit de concevoir leurs propres moyens d'accéder à l'universel. La définition de soi passe par celle d'autrui, et l'identité se définit dans le cadre d'une situation « dialogique » » (Mudimbe, 1988 ; Amselle, 1991).



Au-delà des mouvements financiers ou matériels que font les migrants, l'avenir du continent passera par les transferts immatériels ou sociaux et l'impact transformatif qu'ils pourront avoir sur les pays d'origine. Forgé il y a une vingtaine d'années (Levitt, 1998), le concept de transferts sociaux (*social remittances*) désigne l'ensemble des idées, des pratiques, des identités, et le capital social qui sont transmis à travers le circuit de la migration. Plus les migrants sont au contact de la société d'accueil et exposés à sa culture, ses valeurs ou ses normes, plus ils sont susceptibles de les adopter et de les transmettre à leur pays d'origine. La transmission est grandement facilitée aujourd'hui par les nouveaux moyens de communication disponibles, qui ouvrent des possibilités de double présence, « ici » et « là-bas », encore difficiles à concevoir il y a deux décennies³. Des travaux montrent par exemple que l'émigration marocaine dont la destination principale est l'Europe a contribué à modifier les attitudes en matière de mariage et de procréation au Maroc et, ce faisant, à y faire baisser la natalité (Chauvet *et al.*, 2017). Il est fréquemment reproché au MHQ sa liberté d'esprit. Elle l'expose à l'accusation de faire le jeu des ennemis extérieurs, d'être un facteur de troubles. Comme il n'est pas prisonnier de traditions contraignantes et routinières, et comme il n'est pas tenu de respecter par piété des modes de pensée et de comportement qu'ont légués les générations précédentes, le migrant hautement qualifié, qui est dans ce contexte un étranger, apparaît comme une force dissolvante qui mine l'*ethos* de la société majoritaire. Lorsqu'on le crédite d'un savoir hors du commun, celui-ci n'est parfois que l'envers du pouvoir maléfique qui est le sien. Aussi le craint-on. L'étranger est parfois une figure pathétique, qui est tout entier tendu vers l'altérité. C'est ce qui fait à la fois sa force et son impuissance. Ce qui caractérise sa condition, c'est le sentiment de précarité et l'instabilité qui le rejettent à l'extérieur des solidarités mécaniques et organiques, comme des foules et des communions. L'étranger dérange car il représente un facteur de déstabilisation dans une société qui entend se perpétuer par la reproduction du même, et qui proclame son homogénéité. Il ruine cette prétention (Raphaël, 2008).

Conclusion

Alors que les diasporas participent un peu partout dans le monde à l'effort de rattrapage économique des pays d'origine, dans le contexte de l'économie de la connaissance et des technologies de l'information et de la communication, les gouvernements africains peinent à intégrer leurs efforts de mobilisation des migrants hautement qualifiés [MHQ] dans une stratégie globale de développement. Pour de nombreux pays, la faiblesse de l'Etat et de ses institutions est un obstacle majeur à une démarche plus stratégique et systématique d'approfondissement de la contribution de leur diaspora à leur émergence. Pour d'autres, le problème se pose au niveau de la mesure ou de la structuration des réseaux d'expatriés décidés à s'impliquer concrètement dans des projets de développement. Mais au bout du compte, l'inefficacité de l'*option diaspora* sur le continent tient principalement à la marginalisation des MHQ par leurs compatriotes restés au pays, en raison de leur « étrangeté » supposée. Car le fondement de l'*option diaspora* réside dans l'altérité altruiste des migrants, qui les entraîne à mettre leurs compétences glanées à l'étranger à la disposition de leurs compatriotes « autochtones ».

Références bibliographiques

³ L'expression « double présence », est un clin d'œil fait à la « double absence » mise en avant par Abdelmalek Sayad pour évoquer à la fois le déracinement et l'exclusion dont ont été victimes les premiers immigrés algériens en France (Sayad, 1999).



<https://revues.imist.ma/?journal=RAMI>

Abba S. (2016). « Pourquoi l'Afrique se méfie encore de sa diaspora », *Le Monde Afrique*, 17 novembre, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/17/pourquoi-l-afrique-se-mefie-encore-de-sa-diaspora_5032892_3212.html

Agunias D. R., Newland K. (2012). *Engaging the Asian Diaspora*, IOM and Migration Policy Institute, Bangkok and Washington, D.C.

Amselle, J.-L. (1991). « Mudimbe, V. Y. – The Invention of Africa. Philosophy and the Order of Knowledge », *Cahiers d'études africaines*, vol. 31, n° 121, p. 251-252.

Barré R., Hernandez V., Meyer J.-B., Vinck D. (2003). *Diasporas scientifiques. Comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti de leurs chercheurs et de leurs ingénieurs expatriés ?*, IRD Editions, Paris.

Bhargava, A., Docquier, F. (2007). *A New Panel Data Set on Physicians' Emigration Rates (1991-2004)*, Preliminary Version, Université de Louvain, Louvain la Neuve.

Boussichas M. (2009). *Politiques migratoires et développement : optimiser les effets de l'émigration*, thèse de sciences économiques, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand I, 30 juin

Buga N. (2011), *Les diasporas comme ressources d'intégration dans l'économie mondiale*, thèse de sciences économiques, Université de Grenoble, 7 juillet.

Chaabita R. (Dir.) (2017), *Migration internationale africaine*, Paris, L'Harmattan.

Chaabita R. (2019), « Transferts de fonds et développement socio-économique au Maroc : une analyse empirique », *Revue Africaine des Migrations Internationales*, 2 (2) 2019

Chaabita R., Zehraoui K., Lalej K. (2020), « Covid19 et transfert des MRE : Quel impact ? », *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 1 (6), 61 – 75.

Chaloff, J., Lemaître G. (2009). « Gérer les migrations de travailleurs hautement qualifiés : Une analyse comparative des politiques migratoires et des enjeux des migrations dans les pays de l'OCDE », *Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations*, No. 79, Éditions OCDE, Paris.

Chaouite A. (1997). « L'étranger, une figure mouvante », *Écartés d'identité*, 81 : 2-3.

Chauvet L., F. Gubert, T. Jaulin et S. Mesplé-Somps (Ed.) (2017). *Les migrants, acteurs des changements politiques en Afrique ?*, De Boeck Supérieur, Paris et Bruxelles.

CNUCED (2018). *Les migrations au service de la transformation structurelle*, Nations-Unies, New York et Genève.

De Rosny E. (2002). « L'Afrique des migrations : les échappées de la jeunesse de Douala », *Etudes*, mai, p. 628.

Dia H., Ngwé L. (2018). « Les circulations des enseignants et chercheurs africains », *Revue d'anthropologie des connaissances* [En ligne], 12-4 | 2018, mis en ligne le 31 décembre 2018, consulté le 16 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rac/276>



<https://revues.imist.ma/?journal=RAMI>

- Dieng, A. A. (2007). « Don de ma bibliothèque personnelle à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar », *Codesria Bulletin*, nos 1 & 2, p. 41-43.
- Djefflat, A. (2012). « Les compétences algériennes à l'étranger : Entre tabous et fausses promesses », *Hommes et Migrations*, n°1300, Novembre- Décembre, p. 36-51
- Docquier F., Marfouk A. (2006). « International Migration by education attainment 1990-2000 », Chapitre 5, in Caglar Ozden et Maurice Schiff (2006). *International migration, remittances, and the brain drain*, Banque Mondiale et Palgrave Macmillan, p. 151-201.
- Docquier F. (2007). « Fuite des cerveaux et inégalités entre pays », *Revue d'économie du développement*, Vol. 21 (2), p. 49-88.
- Gaillard J., Meyer J.-B. (1996). « Le brain drain revisité : de l'exode au réseau », in Jacques Gaillard (Ed.), *Coopérations Scientifiques Internationales*, Orstom Editions, Paris.
- Gaillard J.-B., V. Krishna et R. Waast (Ed.) (1997). *Scientific Communities in the Developing World*, SAGE, New Delhi.
- Groux D., Porcher L. (2003). *L'altérité*, L'Harmattan, Paris.
- Gueye A. (2016). « Expatriation et développement : l'investissement des universitaires africains en poste en Amérique du Nord dans le renforcement des institutions de recherche scientifique en Afrique », *Journal of African Transformation*, Volume 1, No. 2 : 23-50.
- Gueye A. (2018). « L'engagement des universitaires africains expatriés dans l'enseignement supérieur en Afrique », *Revue d'anthropologie des connaissances*, » 2018/4 Vol. 12, N°4, p. 553-579.
- IOM (2017). *World Migration Report 2018*, International Organization for Migration, Genève.
- Jodelet D. (2005). « Formes et figures de l'altérité », in Margarita Sanchez-Mazas et Laurent Licata (Ed.), *L'Autre : regards psychosociaux*, Presses de l'université de Grenoble, Grenoble, chapitre 1, p. 23-47.
- Karnouh C. (1972). « L'étranger ou le faux inconnu », *Ethnologie française*, n°1.
- Krishna V.V. (1994). « Brain drain and institutionalisation of frontier areas of S&T in a developing country context », communication présentée au symposium « Les sciences hors d'Occident au XX^e siècle », Paris, Unesco, 19-23 septembre 1994.
- Kuznetsov Y. (2006). *Diaspora Networks and the international migration of skills. How countries can draw on their talent abroad*, World Bank Institute Development Studies, Wahington, DC
- Lado L. (2005). « L'imagination africaine de l'Occident. Entre ressentiment et séduction », *Études*, 7, Tome 403, p. 17-27.
- Le Télémaque* (2001). « Citoyen du monde », 1 (n° 19), Presses universitaires de Caen, Caen.
- Levitt P. (1998). « Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural



<https://revues.imist.ma/?journal=RAMI>

Diffusion ». *The International Migration Review*. Vol. 32, No. 4 (Winter), p. 926-948.

Liu H. (2010). « Chinese Overseas and a Rising China: The Limits of a Diplomatic “Diaspora Option” », In: Zheng Yongnian, ed., *China and International Relations: The Chinese View and the Contribution of Wang Gungwu*, London: Routledge, 2010, p. 177-199

Lututala B. (2006). « L’ubiquité résidentielle des migrants congolais », *Civilisations*, 54, p. 117-124.

Mahroum S., Eldridge C. et Daar A. S. (2006). « Transnational Diaspora Options: How Developing Countries Could Benefit from their Emigrant Populations », *International Journal on Multicultural Societies (IJMS)*, Vol. 8, No. 1: 25-42.

Meyer J.-B., Kaplan D. et Charum J. (2001). « Nomadisme des scientifiques et nouvelle géopolitique du savoir », *Revue internationale des sciences sociales*, 2 n°168 | p. 341 à 354.

MEYER J.-B. (2003). « Diasporas : concepts et pratiques ». In : BARRE REMI, HERNANDEZ VALERIA, MEYER JEAN-BAPTISTE, Vinck D. *Diasporas scientifiques = Scientific diasporas*. IRD, Paris.

Meyer J. B. (2007). *Building Sustainability: The new frontier of Diaspora knowledge networks*, Center for Interdisciplinary Research, Bielefeld, Germany, May 31 - June 01, Working Papers, n° 35.

Mudimbe, V.-Y. (1988). *The Invention of Africa. Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge*, Indiana University Press, Bloomington.

Mveng E. (1985). *L’Afrique dans l’Eglise*, Paris, L’Harmattan, p. 209 ; cité dans LADO Ludovic (2005), *Op. Cit.*

Mvuzolo Bazonzi J. (2016). « La diaspora africaine et l’identité biculturelle : enjeux et défis pour la réinvention de l’Afrique », *Afrique et développement*, Vol. XLI, No. 2, pp. 203–221.

Nedelcu M. (2002). « E-stratégies migratoires et communautaires : le cas des Roumains à Toronto », *Hommes et Migrations* N° 1240, novembre-décembre, p. 42-52.

OCDE (2012). *Mobiliser les compétences des migrants et de la diaspora en faveur du développement : quelques pistes stratégiques*, OCDE Editions, Paris.

OCDE (2015), *Resserrer les liens avec les diasporas : Panorama des compétences des migrants 2015*, Editions OCDE, Paris.

Olopade Dayo (2014). *The Bright Continent. Breaking Rules and Making Change in Modern Africa*, Houghton Mifflin Harcourt, Boston ; cité dans Smith S. (2018), *La ruée vers l’Europe : La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Paris, Grasset, p. 184.

Orozco M. (2005). « Transnationalism and Development: Trends and opportunities in Latin America ». In: Maimbo S. M. and Ratha D. (2005). *Remittances: Development impact and futures prospects*, World Bank, Washington, DC.

Philippe N. (2012). « Écrivains migrants, littératures d’immigration, écritures diasporiques », *Hommes & migrations* [En ligne], 1297, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 04



<https://revues.imist.ma/?journal=RAMI>

novembre 2020.

Plaza S., Ratha D (2011a). « Mettre à profit les diasporas : L'Afrique peut mettre à contribution ses millions d'émigrants », *Finances & Développement*, Fonds Monétaire International, Washington, Septembre.

Plaza, S., Ratha, D. (2011b). « Harnessing Diaspora Resources for Africa ». In S. Plaza, D. Ratha (Eds.) *Diaspora for Development in Africa*, The World Bank, Washington, DC.

Raphaël F. (2008). « Le juif comme paradigme de l'étranger dans l'œuvre de G. Simmel », *Sociétés*, 3 (n° 101), p. 81-90.

Sayad A. (1991). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck/Editions universitaires, Bruxelles.

Simmel G. (1908). *Soziologie*, Leipzig, p. 685-691, trad. française par Liliane Desroche et « Digressions sur l'étranger », trad. française par Philippe Fritsch et Isaac Joseph, in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de Chicago*, Aubier, Paris, 1984.

Slimane L., Khelif W. (2009). « Les compétences tunisiennes à l'étranger : peut-on parler d'une diaspora scientifique ? », *L'Année du Maghreb*, V, p. 421-436.

Smith S. (2018). *La ruée vers l'Europe : La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Grasset, Paris.

United Nations (2019). *International Migration Report 2019*, United Nations, New York.

Vasquez A., Apfelbaum E. (1985). « Du sentiment d'étrangeté à la situation d'étranger ». In: *L'Homme et la société*, n° 77-78, Racisme, antiracisme, étranges, étrangers. p. 51-61.

Waast R., Gaillard J. (2018). « L'Afrique entre sciences nationales et marché international du travail scientifique », In: M. Kleiche-Dray (dir.), *Les ancrages nationaux de la science mondiale XVIIIe-XXe siècles*, 67-97, IRD et Éditions des Archives contemporaines, Paris.

World Bank (2019a). « Migration and remittances: recent developments and outlook », *Migration and Development Brief*, 31, avril.

World Bank (2019b). *Leveraging Economic Migration for Development. A Brieng for the World Bank Board*, The World Bank, Washington, DC.

Zweig D., Fung C. Han D. (2008). « Redefining the Brain Drain: China's 'Diaspora Option' », *Science, Technology and Society*, 13(1):1-33. DOI:10.1177/097172180701300101.